

MON AGGLO'

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
VENTOUX-COMTAT VENAISSIN



Bienvenue sur ce site de compostage partagé
COMMENT BIEN COMPOSTER ?



Étape 1
Déposez vos déchets ici, le compost travaille.

Étape 2
Couvrez vos déchets du bac 1 de la même quantité de broyat.

Étape 3
Ne mettez rien dans ce bac !
Les apports seront restitués par un agent en vélo à chacune de vos visites.

DÉCHETS À COMPOSTER

Déchets de cuisine

- Éplures d'œufs, écorces
- Têtes de chou-fleur
- Restes de pain et de légumes
- Sachets de thé
- Algues (sauf les algues à coque)
- Petits os de volaille à cuire
- Compostage longes
- Algues
- Pique-nique

Déchets de jardin

- Feuilles mortes
- Tiges de foin
- Feuilles et branches coupées
- Branches mortes sans graine
- Paille et foin
- Écorces d'arbres

DÉCHETS INTERDITS

- Résidus d'algues
- Charbon de barbecue
- Plastiques d'emballage
- Électronique et pièces d'automobile
- Litières
- Restes de papier, viande, poisson
- Plumes, gravats, verre
- Plumes métalliques ou traitées
- Restes de peinture
- Produits chimiques
- Médicaments, magistral
- Huiles de moteur
- Matériaux non biodégradables



Gestion des déchets :
on a tous à y gagner !

25 communes à la Une



SOMMAIRE

ARRÊT SUR IMAGES

> L'actu en bref p. 4-5



L'AGGLO EN ACTION

> Sport, climat, social, économie..... p. 6-11

GRAND ANGLE

> Réduction des déchets :
la CoVe à vos côtés p. 12-15



EN DIRECT DES COMMUNES

> p. 16-17

Édito



Une nouvelle année débute.
Avec son lot d'espoirs, bien sûr, mais aussi d'inquiétudes.
Notre monde ne va pas bien.

Faut-il pour autant se laisser submerger par la peur, le doute, la désespérance ?
Certainement pas.

Il ne faut pas céder à la peur car ce serait donner la victoire aux ennemis du bien,
aux « sans foi ni loi » qui veulent mettre à mal nos libertés.

Ne cédon pas cependant à la haine en sacrifiant nos valeurs républicaines sur
l'autel de l'émotion et de la surenchère médiatique.

Sans arrière-pensées, sans calcul, à nous donc, élus de tous bords, de rester
mobilisés et solidaires pour défendre notre idéal commun.

En toutes circonstances, la solidarité doit jouer à fond.

C'est justement la solidarité qui anime au quotidien notre action collective en
rassemblant nos 25 communes autour de projets innovants.

Faire avancer le territoire de la CoVe représente notre feuille de route.

Pour 2024, le cap reste le même : donner à chaque citoyen les moyens de s'épanouir
et de construire son avenir.

Car votre cadre de vie est notre priorité.

Avec l'ensemble des élus communautaires et notamment les 25 maires avec qui
j'ai le privilège de travailler étroitement, c'est avec enthousiasme et une immense
détermination que nous abordons cette année nouvelle.

C'est donc pleine d'espoir et de confiance que je souhaite à toutes et à tous une
très heureuse année 2024.

Jacqueline Bouyac
Présidente de la CoVe



MON AGGLO' : PUBLICATION TRIMESTRIELLE / JANVIER 2024

Téléphone 04 90 67 10 13 - Fax 04 90 60 59 09

CS 30 085 - 84 203 Carpentras CEDEX

www.lacove.fr

Dépôt légal : ISSN 2 970-653X

Directrice de la publication : Jacqueline Bouyac

Rédacteur en chef : Gilles Bachelard

Rédaction : Service Communication

(Sylvette Alfara, Stéphan Quézel-Ambunaz)

Mise en page : Franck Helie

Photographies : la CoVe et communes

Photogravure et impression : Imprimerie De Rudder
105 rue du Grand Gigognan, 84000 Avignon

Tirage : 34 000 exemplaires

Suivez-nous...



👁️ Retrouvez les lieux de distribution sur lacove.fr > Mon quotidien > S'informer

Le réseau Trans'CoVe distribue ses prix



À l'occasion de la Semaine de la mobilité, la CoVe, l'entreprise Trans'Comtat et le réseau Trans'CoVe ont organisé un quizz dont les prix ont été remis le 18 octobre dernier par Jacqueline Bouyac, présidente de la CoVe, Jérôme Mouret, PDG des Voyages Arnaud et Pascal Tampon, directeur de Trans'Comtat. Ont été gagnés, un vélo électrique (valeur de 1 200 €), une trottinette électrique (valeur de 600 €), des abonnements au réseau et des carnets de ticket de bus.

Le travail comme levier d'insertion



Deux cent six mille heures, c'est le volume de travail d'insertion réservé depuis dix ans aux personnes très éloignées de l'emploi dans les marchés publics passés sur le territoire. Pour souligner le rôle primordial des entreprises qui s'engagent dans ce dispositif social, la CoVe et la Ville de Carpentras, leur délivrent des certificats de bonne exécution de la clause d'insertion. Cette année, ce sont 37 d'entre elles qui ont été mises à l'honneur lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Communauté.

Un trophée pour la transition énergétique



Pour saluer le rôle essentiel des territoires dans la transition énergétique et la décarbonation de l'économie locale, GRDF a remis à l'automne le trophée « Territoire Engagé Gaz Vert » à la CoVe, au Syndicat Rhône Ventoux, au Syndicat Intercommunal pour le Transport et le Traitement des Eaux Usées, et à la Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat. Sont ainsi récompensées leurs actions menées dans l'accompagnement au développement des énergies renouvelables et dans l'émergence de boucles locales de gaz vert (méthanisation).

Les Soirées d'automne ont fait le plein



À la mi-automne, en cinq soirées, le festival musical itinérant de la CoVe a rassemblé près de 900 spectateurs, dans cinq communes :

- Saint-Pierre-de-Vassols accueillait **Remo**
- Flassan accueillait **Picon Mon Amour + Karaoke Liveshow**
- Le Beaucet accueillait **La Mossa**
- Malaucène accueillait **Joulik + Radio Mindelo**
- Carpentras accueillait **Johan Papaconstantino + Dub Sheperds.**

Depuis 2010, cette manifestation culturelle se place résolument hors saison pour attirer un public local avec des formations musicales de qualité.

LA GARE NUMÉRIQUE SE LAISSE DÉCOUVRIR



Le 20 octobre dernier à Carpentras, la Gare Numérique a embarqué un nombreux public vers sa nouvelle destination de laboratoire du numérique, de la transition écologique et de l'économie circulaire. Cette journée portes ouvertes a notamment mis en lumière le travail réalisé dans ses ateliers autour du recyclage du plastique, du changement climatique et de la vidéo.



GALERIE D'IMAGES

1. *Recyclage du plastique avec FabUnit et démonstration d'impression 3D*
2. *Démonstration de tufting, une technique de tissage artisanal au pistolet*
3. *La fabrication des héros dans le studio fond vert*
4. *Atelier sérigraphie de tote bags, sac en toile souple à deux anses*
5. *Un « serious game » (jeu de rôle) sur la transition écologique*



ACTIONS ÉDUCATIVES

Le sport fait école

Tout au long de l'année scolaire comme pendant les vacances, la CoVe propose à vos enfants la découverte d'activités physiques qui favorisent leur épanouissement. Un service encadré par dix éducateurs sportifs passionnés.



La CoVe n'a pas attendu l'année olympique pour faire figurer le sport en bonne place parmi ses missions exercées en milieu scolaire. Depuis 1988, des éducateurs agréés par l'Éducation nationale diffusent le goût de l'effort physique dans les écoles primaires publiques et privées du territoire. Aujourd'hui, ils sont ainsi 10 ambassadeurs du sport à pousser chaque jour les portes de 32 établissements primaires publics et privés pour diffuser eux aussi un peu de l'esprit olympique. À raison de 20 classes chacun, du CP jusqu'au CM2, ils ouvrent l'accès à quelque 4 300 enfants à toute la variété des disciplines sportives. Une démultiplication unique dans le primaire.

De l'apprentissage scolaire...

En collaboration avec l'enseignant, c'est dans l'enceinte de l'école ou sur le terrain mis à disposition par la commune que l'éducateur assure l'apprentissage des activités physiques et sportives, vecteur de sociabilisation et d'accomplissement personnel. L'aide apportée par la collectivité est à la fois humaine et matérielle, l'éducateur fournissant par exemple des kits de gymnastique ou de tir à l'arc. Si les tout-petits, du CP au CE2, s'initient à deux spécialités dans l'année, les plus grands, du CM1 et CM2, en pratiquent quatre choisies parmi un large éventail où figurent le vélo, la boxe éducative, l'athlétisme, le rugby, la trottinette, la course d'orientation, la danse, le tennis de table, mais aussi le baseball, l'acrosport, le parkour, et bien sûr les enseignements nautique et aquatique indispensables. L'apprentissage de la natation est par exemple proposé aux élèves du CP au CE2 de Carpentras, Beaumes-de-Venise, Caromb, Bédoin et Flassan. De quoi rassasier tout le monde.

LES OBJECTIFS DE L'EIS* :

- *favoriser le développement de l'enfant par le sport ;*
- *lui donner accès à un large éventail d'activités ;*
- *l'encourager à rejoindre une association ou un club dans son sport préféré.*

En chiffres

- ➔ *Le sport à l'école primaire :*
 - 4 300 enfants ;
 - 184 classes ;
 - 32 écoles élémentaires.
- ➔ *L'école des sports :*
 - 5 stages et 2 séjours en montagne ;
 - 380 enfants.

À savoir

Les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives sont titulaires d'un diplôme universitaire niveau licence ou d'un brevet d'État, et bien sûr du concours de la filière sport de la Fonction Publique Territoriale.





L'ATOUT NATURE

Lors des dernières quatre semaines et demie de l'année scolaire, 17 classes de CM2 de 12 écoles de la CoVe bénéficient de sorties dans la nature. Reconnue depuis trois ans, la formule permet de proposer des activités impossibles à mettre en œuvre dans le cadre de l'enseignement normal lorsque les éducateurs interviennent en solo.

Au programme : kayak, paddle, vélo, triathlon nature (biathlon, course d'orientation, tir à l'arc). Ces sorties scolaires sur mesure recueillent tous les suffrages, y compris ceux du corps enseignant qui trouvent là l'occasion de renforcer la cohésion et de découvrir leurs élèves sous un angle inédit.

... À l'école des sports

Si les éducateurs sportifs exercent les trois quarts du temps dans les écoles leurs talents d'athlètes pédagogues, ils investissent le dernier quart lors des congés scolaires au profit de l'École Intercommunale des Sports (EIS). Durant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été, ils encadrent ainsi cinq stages de trois à quatre jours ouverts aux élèves du CP à la 3^e du territoire. Points d'orgue de leur mission, depuis quelques années, deux séjours dans les Alpes, à des prix très raisonnables, pimentent par des pentes enneigées et de verts pâturages les sessions d'hiver et d'été. Ce dépaysement toujours très apprécié répond à la vocation de l'EIS d'œuvrer à l'épanouissement des enfants par la découverte de disciplines sportives qui leur sont souvent inconnues. Une première approche qui se prolonge souvent par l'inscription dans un club. Et la naissance d'un futur champion, qui sait ?



*EIS : École Intercommunale des Sports



Informations pratiques



Prochain stage d'hiver ouvert aux enfants et adolescents nés entre 2009 et 2017 :

- stage multisport du 26 au 29 février 2024 (4 jours) ;
- séjour neige (5 jours en pension complète) dans les Hautes-Alpes (ski, biathlon) du 4 au 8 mars 2024. Semaine réservée au 9-14 ans.

Programme des stages et préinscription sur le site de la CoVe :

www.lacove.fr > Mes démarches > inscrire mon enfant aux activités sportives

Les places sont limitées. Pour valider votre inscription, vous devez déposer votre règlement et votre justificatif de domicile à l'Hôtel de la CoVe.

Renseignements au 04 90 67 07 30

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La course au soleil

Deux nouveaux projets d'énergies renouvelables en autoconsommation ont vu le jour dans l'enceinte de l'Hôtel de Communauté. Une transition écologique à base de photovoltaïque et de géothermie.



Produire plus d'énergie que nous n'en consommons d'ici la fin du demi-siècle, une énergie « propre », c'est l'objectif des actions menées dans le cadre du plan climat par la CoVe et son service Environnement & Énergie pour lutter contre le changement climatique. Afin d'alléger les factures tout en faisant preuve d'exemplarité, l'intercommunalité développe déjà les énergies renouvelables sur son patrimoine et celui de ses communes. Après l'école de Saint-Pierre-de-Vassols et deux crèches à Caromb et Carpentras, l'Hôtel de la CoVe accueille une nouvelle centrale photovoltaïque.

Implantée sur les toitures de l'atelier mécanique et du bâtiment administratif, la nouvelle unité produit environ 118 kWc d'une électricité consommée par les bâtiments de l'intercommunalité et par son parc de 19 véhicules électriques. En cas de surplus, l'énergie est vendue à l'opérateur historique. Comme pour les sept autres centrales photovoltaïques construites ou à venir sur ses bâtiments, la CoVe a choisi d'investir ses propres deniers, soit un peu plus de 1,8 M€, et de garder la main sur leur gestion avec une régie dédiée qui garantit d'aller encore plus loin dans le photovoltaïque.

Un projet de calories terrestres

Autre énergie renouvelable, plus confidentielle celle-là, la géothermie exploite les calories présentes dans le sol afin de chauffer ou rafraîchir les bâtiments. Pour évaluer la ressource et vérifier la faisabilité d'un tel projet dans le cadre de l'Hôtel de Communauté, un puits de forage test de 150 mètres de profondeur a été creusé depuis le parking des agents. Toujours en cours à l'heure actuelle, si l'étude donne des résultats positifs, l'étape

suivante verra le remplacement de la chaufferie à gaz, une énergie fossile et polluante, par une pompe à chaleur alimentée via la géothermie. L'intérêt de cette solution est d'exploiter une énergie terrestre gratuite pour un gain économique et écologique indéniable.



Forage géothermique à l'Hôtel de la CoVe



Centrale solaire de la crèche Capucine à Caromb

Les réalisations photovoltaïques

Trois centrales ont été installées par la CoVe en 2022 et 2023 :

- à l'école de Saint-Pierre-de-Vassols, d'une puissance de 9 kWc, produisant environ 9 000 kWh/an en moyenne ;
- à la crèche Capucine de Caromb, d'une puissance de 36 kWc, pour une production d'environ 36 000 kWh/an en moyenne ;
- à la crèche Villemarie de Carpentras, d'une puissance de 9 kWc en autoconsommation.

Deux centrales en gestion privée produisent déjà sur le domaine intercommunal :

- à Caromb depuis mars 2018, sur l'ancienne gravière du centre d'enfouissement, plus de 6 millions de kWh sont produits à l'année pour alimenter 2 600 foyers. Les 13 360 panneaux solaires, d'une puissance totale de 4,4 MWc, couvrent une superficie de 7,5 hectares.
- à l'Hôtel de Communauté, sur les ombrières du parc de véhicules techniques, 1 840 panneaux photovoltaïques couvrant 3 500 m² produisent 640 000 kWh/an, soit la consommation électrique moyenne de 150 ménages.

Les projets photovoltaïques

Pour la CoVe

- deux bâtiments du site du marché-gare à Carpentras ;
- la Maison des familles (Le Phare) à Carpentras en plus d'un projet de géothermie.

Dans les communes

Des études ont été menées pour quantifier le potentiel des bâtiments et parkings publics et sélectionner les plus propices à l'installation d'équipements photovoltaïques. Dix-huit communes ont participé à cet inventaire et des projets sont en cours à :

- Bédoin, sur l'aire de parking des caravanes (280 kWc), avec CIBRAV ;
- Carpentras, sur le centre technique municipal ;
- Mazan, sur le parking de la Boiserie (220 kWc), avec CIBRAV ;
- Saint-Didier : centre culturel et sportif (36 kWc) et école primaire (100 kWc).

CIBRAV, des citoyens branchés

Société Coopérative d'Intérêt Collectif créée en 2021, les « Citoyens Branchés du Sud Ventoux » (CIBRAV) ont pour missions de produire et vendre de l'électricité en investissant dans des centrales photovoltaïques.

Total d'énergies renouvelables en 2050 : 660 gWh/an, soit 110 % d'autonomie énergétique pour le territoire.

Trois questions à...

Jean-Claude Carron,
membre fondateur
de CIBRAV



Qui sont vos sociétaires ?

« Partis à quatre fondateurs, nous sommes actuellement 80 sociétaires avec un capital d'environ 80 000 €. Les sociétaires sont 68 particuliers, quatre collectivités publiques, dont la CoVe, et quatre organisations privées. Ils habitent principalement Bédoin, Mazan et Carpentras (60 %) et 10 % sont situés hors Vaucluse, mais ceux-ci ont, en général, une résidence secondaire en Vaucluse. Ils sont principalement motivés par la contribution à la transition énergétique et par l'implantation locale de leur investissement. »

Quelles actions attendez-vous des collectivités ?

« Nous sommes actuellement focalisés sur la recherche de financement, car nos deux projets importants l'exigent à très court terme. Nous attendons aussi une aide pour communiquer, d'une part avec les communes pour identifier des projets et, d'autre part, directement avec les habitants pour recruter un maximum de sociétaires et ainsi contribuer à la traduction concrète de l'action de la CoVe pour la transition énergétique. »

✚ infos : cibrav.fr

COHÉSION SOCIALE

Le Phare, maison des familles

Être parent suscite joie et bonheur, mais aussi doutes et inquiétudes jusqu'au sentiment d'impuissance. Dans cette aventure familiale parfois semée d'embûches, à Carpentras, le Phare servira de guide en fournissant un accompagnement, des solutions et de l'espoir.



CINQ ÉTAPES

- 2021** : lancement du projet
- 2022** : choix de l'architecte
- 2023** : consultation des entreprises
- 2024** : début des travaux élaboration de l'offre de services
- 2025** : ouverture au public à la rentrée

Projet innovant destiné à tous les parents, de la grossesse jusqu'à l'autonomie de l'enfant, la future Maison des Familles, baptisée le Phare, est un concentré de services au cœur de la politique de cohésion sociale et de développement durable de la CoVe. Son ambition ? Rassembler au profit des familles toutes les ressources nécessaires à la réussite éducative de leurs enfants. Ses missions ? Favoriser le bien-être et l'épanouissement des générations futures tout en renouant leur lien avec le vivant. Et bien sûr, apporter aux parents, notamment aux plus fragiles, des réponses concrètes aux multiples questions qu'ils se posent, par exemple sur le harcèlement scolaire ou la gestion des écrans pour évoquer les sujets sensibles du moment.

Accueillir, soutenir, orienter

C'est dans ce lieu chaleureux, niché dans un écrin de verdure à Carpentras, que parents et enfants pourront accéder à la large palette d'activités offertes par la mobilisation d'un vaste réseau de professionnels de l'enfance, de partenaires institutionnels et associatifs qui les guideront dans l'ensemble de leurs démarches. Aux plus jeunes, la nouvelle crèche « Les Lucioles » proposera ses 60 places dans un environnement labellisé Écolo Crèche® (label de développement durable dédié à la petite enfance). La Roulotte qui papote, le lieu d'accueil enfants parents itinérant fournira aux parents et futurs parents

ainsi qu'aux enfants de moins de 6 ans son espace de socialisation, d'écoute, d'échanges et de jeux. Le service d'Accompagnement au parcours de l'enfant sera aussi de la partie pour remédier aux difficultés rencontrées par les plus grands. L'offre de services, d'ateliers et de conférences proposée au Phare sera également disponible « hors les murs », dans les communes, dans les quartiers et sur les sites partenaires, toujours animée par la communauté d'acteurs constituée autour d'un projet qui devrait ouvrir au public à la rentrée 2025. Encore un peu de patience.

LE LIEU

Le Phare, au 116 rue Édouard Daladier, à Carpentras, dans les anciens locaux réhabilités de l'entreprise Gyma.

- un bâtiment BDM (Bâtiments durables méditerranéens), label garantissant la qualité énergétique et environnementale (utilisation de matériaux biosourcés, énergie produite sur place par le photovoltaïque et la géothermie, toitures végétalisées) ;
- des jardins (botanique, potager, d'éveil), une butte aux jeux et un espace détente.

LE COÛT

Les investissements prévus s'élèvent à 2,25 M€, pour une autorisation de programme de 6,1 M€ (hors foncier), et un montant de subventions attendues de l'ordre de 3,5 M€ à 4,5 M€.

Un nouvel espace économique

Projet d'aménagement innovant et durable associé à une approche environnementale responsable, voilà résumé l'espace économique du Piol 2 à Mazan dont la commercialisation touche à son terme.

**Investissement
→ 5,5 M €**



Prévu pour accueillir une vingtaine d'entreprises, le Piol 2 rééquilibre le développement économique vers l'est de notre territoire tout en s'inscrivant parfaitement dans son environnement avec un tiers de sa superficie réservé aux espaces naturels. Dans la continuité de la zone d'activité existante, le Piol 2 s'étend sur environ 11 hectares et cible les entreprises du secteur de la construction et du BTP avec une orientation durable, au carrefour des agromatériaux, de la performance énergétique des bâtiments, de la maison intelligente ou encore des énergies renouvelables, entre savoir-faire traditionnel respectueux de l'environnement et innovations technologiques dernier cri. Davantage que l'implantation d'entreprises, il s'agit pour la CoVe d'accompagner la mutation de la filière construction et BTP en pleine transition énergétique, écologique et numérique, une filière très dynamique confortée par la

présence historique des carrières de Mazan et de Bédoin. Ce nouvel espace économique géré par la Provence Créative doit logiquement permettre l'émergence d'une offre locale en écomatériaux, matériaux locaux ou encore matériaux de réemploi.

Écologie et économie

Le développement durable est d'ailleurs au cœur du projet Piol 2 avec un habitat écoconstruit, une production d'énergie sur site, ou encore la protection de la biodiversité. Les entreprises retenues s'engagent ainsi à préserver sur leur parcelle 20 % d'espaces verts, à recourir aux énergies renouvelables pour couvrir tout ou partie de leurs besoins, et elles acceptent d'être accompagnées pour garantir la qualité architecturale et l'intégration paysagère de leur construction au pied du mont Ventoux. Des mesures pour compenser l'impact sur l'économie agricole ont

aussi été prises, notamment un fonds d'aide à la remise en culture de friches agricoles. D'un montant de 50 000 €, après un an et demi d'actions, il a permis la remise en culture de 8,3 hectares de terres agricoles en friche, soit l'équivalent de la surface consommée pour l'aménagement du nouvel espace économique. Seule la moitié de l'enveloppe provisionnée ayant été consommée, l'action se poursuivra. Une autre mesure concerne la promotion des outils numériques visant à améliorer la productivité des exploitations. Plusieurs expériences reposant sur les nouvelles technologies sont en cours sur le territoire de la cave coopérative « vignerons Saint-Marc Canteperrix ». Menées dans le cadre d'un vaste plan de réduction de son impact environnemental, elles visent à optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires et à prévenir la prolifération des maladies comme le mildiou.

Parc + engagé

Le Piol 2 a obtenu en 2020 la labellisation Parc + décernée par l'Agence Régionale pour la qualité des aménagements réalisés par la collectivité mais aussi pour son engagement à assurer l'animation et la vie de l'espace. Le label a été reconduit pour la période 2023-2025 à l'issue d'une nouvelle visite du jury sur le site l'été dernier.

ENVIRONNEMENT

Réduction des déchets

Le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas. Pour réduire leur volume et économiser les ressources, la CoVe a mis en place des actions de prévention dont vous êtes partie prenante, particuliers comme professionnels.



Collecte de déchets avec le Lucky Horse Ranch de Mazan

N'en jetez plus ! En tout cas, de moins en moins ! Voilà le mot d'ordre que la CoVe veut faire passer pour descendre sous la barre des 600 kg par habitant et par an de déchets collectés d'ici 2025. Première étape d'une longue décrue du flot de déchets que nous produisons tous les jours. En ligne de mire, bien sûr, l'avenir de la planète, mais aussi le coût de l'incinération des ordures ménagères et de l'enfouissement des encombrants, en forte hausse. Pour atteindre ce résultat, les élus ont voté un vaste plan d'action, le PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés), portant notamment sur la réduction des déchets des professionnels, la valorisation des

déchets alimentaires et végétaux, ou encore sur le développement du réemploi des objets du quotidien.

Un PLPDMA, qu'est-ce que c'est ?

Obligatoire depuis dix ans, ce plan impose des objectifs de réduction des déchets aux collectivités chargées de la collecte. Avec près de 70 000 habitants, la CoVe dispose de nombreuses marges de manœuvre pour y parvenir. Pour alléger nos poubelles, 24 actions ont déjà été élaborées sachant qu'en 2022, 44 000 tonnes de déchets ont été collectées sur

le territoire dont la moitié a été incinérée ou enfouie. Des déchets qui auraient pu se transformer pour partie en ressources s'ils avaient été évités, réparés, échangés ou transformés. Supportés par la collectivité, leurs coûts sont générés par les véhicules de collecte, les tournées en porte à porte ou sur sites, le traitement et l'acheminement jusqu'aux centres de traitement.

NOS PARTENAIRES

La CoVe est soutenue financièrement par la Région Sud, l'ADEME ou encore CITEO, éco-organisme en charge du recyclage des emballages et des papiers.

ets : la CoVe à vos côtés



Une redevance spéciale

Depuis plusieurs années, la CoVe fournit aux entreprises un service de collecte et de traitement des déchets à des conditions avantageuses. Cependant, face à l'envolée du coût de gestion des ordures ménagères (+ 42 % entre 2019 et 2023), la collectivité a été contrainte de se recentrer sur sa compétence première : collecter les seuls producteurs assimilés aux ménages et les entreprises produisant moins de 5 000 litres d'ordures ménagères et moins de 1 500 litres de tri par semaine. Par ailleurs, le tarif de la redevance spéciale acquittée par les entreprises, inchangé depuis 10 ans, est désormais calculé sur la base du coût réel. Afin de maîtriser l'impact de ces nouvelles mesures, un agent de la CoVe les accompagne dans l'optimisation de leurs déchets, tandis qu'ils conservent le bénéfice de la gratuité de la collecte du tri.

D'excellents résultats en déchèteries

En mai 2021, le contrôle d'accès par lecteur de plaque minéralogique a été mis en place dans les cinq déchèteries d'Aubignan, Caromb, Carpentras, Malaucène et Venasque.

L'objectif est d'en réserver l'usage exclusivement aux particuliers qui les financent avec la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. À ce jour 23 622 véhicules sont enregistrés. Le dispositif a permis de réduire le volume de déchets collectés et de limiter l'impact du traitement et du transport sur le budget de la CoVe tout en diminuant son empreinte écologique. D'autre part, une déchèterie professionnelle a vu le jour à Carpentras pour répondre aux besoins des entrepreneurs locaux. Elle complète l'offre privée et les équipements et services financés

par la redevance spéciale comme la composterie et la collecte du carton.

Compostage et broyage

Au cœur de la prévention des déchets, le compostage tient une place essentielle, les résidus organiques représentant 30 % des ordures ménagères. Le message de prévention est bien compris puisque près de 800 composteurs et lombricomposteurs ont été écoulés en 2023. Une action ciblée de ce type a même été menée à Loriol-du-Comtat. En six mois, une réduction de 2 tonnes d'ordures ménagères par semaine a été constatée. Par ailleurs, six nouvelles aires de compostage partagées ont été installées par l'équipe des médiateurs du tri, ce qui porte leur nombre à 31. En complément de cette solution, le broyage des végétaux à domicile, prestation réalisée pour la CoVe par l'Université Populaire du Ventoux, prend également de l'ampleur avec près de 2 000 m³ de branchages réutilisés en paillage. Côté composterie, la collectivité a poursuivi la commercialisation de son compost 100 % local dont 4 865 tonnes ont été produites en 2022.





Installation de composteurs partagés à Vacqueyras

Des événements pour sensibiliser toutes les générations

Diffuseurs des bonnes pratiques, les médiateurs du tri mènent auprès des jeunes générations et des familles des actions de sensibilisation à la réduction des

déchets, au tri, au compostage et au gaspillage alimentaire. En septembre, lors de la Journée mondiale du nettoyage de la planète, à Vacqueyras, La Roque-sur-Pernes et Mazan, ils ont ramassé près de 170 kg de déchets dans la nature. Au printemps, ils animent aussi l'opération « Tous au compost ! » dans le cadre de la Quinzaine nationale du compostage qui a vu 200 tonnes de compost rejoindre les jardins des particuliers lors d'une distribution gratuite organisée dans les déchèteries et à la composterie de Lorient-du-Comtat. D'autres événements complètent leur agenda comme « C'Mont Ventoux », la journée familiale et sportive au mont Serein en juin, et bien sûr la Semaine européenne de réduction des déchets en novembre. Au total, 2 500 personnes sont sensibilisées aux gestes de tri chaque année.



CHIFFRES CLÉS :

- **624 kg de déchets produits par habitant en 2022, soit - 4,12 % par rapport à 2021 ;**
- **598 kg par habitant, c'est l'objectif régional à l'horizon 2025 ;**
- **6 % des ordures ménagères pourraient être valorisées, dont 35 % de déchets recyclables (emballages plastiques, papiers, cartons) et 33 % de biodéchets (alimentaires et végétaux).**

Deux nouvelles zones de réemploi à Caromb et Aubignan

0 800 04 13 11

Service & appel gratuits



L'allongement de la durée de vie des objets permet d'alléger l'impact environnemental de notre mode de consommation. C'est la vocation des zones du réemploi des déchèteries d'Aubignan, de Caromb et de Carpentras. Déposer ou récupérer gratuitement des objets réutilisables est un geste simple, responsable et solidaire comme le partenariat conclu début 2023 entre la CoVe et Provence Emballages pour la collecte de palettes en déchèteries. Une fois réparées, elles sont revendues. Cette action favorise une filière créatrice d'emplois dans une dynamique d'économie sociale et circulaire. Provence Emballages, société carpentrassienne spécialisée dans la fabrication de caquettes et de paniers en bois destinés aux agriculteurs, fait en effet appel à l'APEI pour sa main-d'œuvre, une association fournissant du travail aux personnes en situation de handicap.

Une collecte de cartons



C'est en mai 2022 qu'a débuté la collecte à vélo cargo des cartons des commerces du centre-ville de Carpentras. Ce ramassage en porte à porte est assuré par les coursiers de Colis Cycllette auprès d'une soixantaine de commerçants réguliers et occasionnels. À raison de 2 passages par semaine, cette initiative permet de capter annuellement 52 tonnes de cartons recyclables et de jumeler collecte et préservation du climat. Une réflexion est en cours pour une collecte des cartons des commerces excentrés à Carpentras. Encore un bon point pour la santé de notre planète.

3 questions à...



BERNARD MONNET

Vice-président délégué à la Gestion et à la valorisation des déchets

La réduction de nos déchets est-elle en bonne voie ?

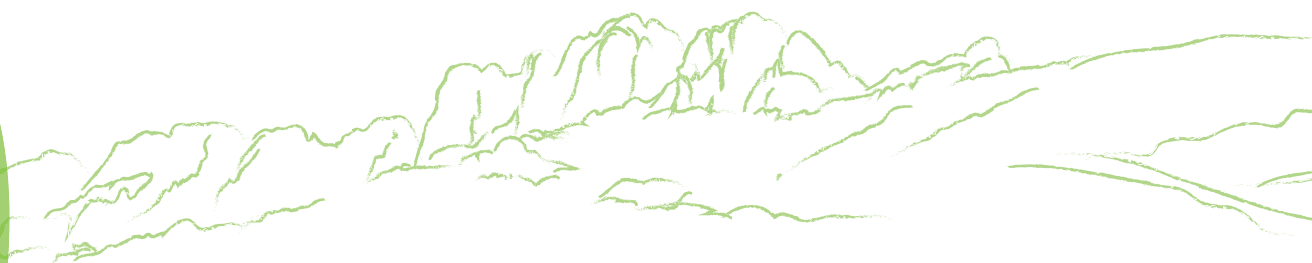
« Oui elle est en bonne voie. Entre 2021 et 2022, nous constatons une réduction de 3,4 % des ordures ménagères produites par habitant grâce notamment au compostage des déchets alimentaires, au réemploi, à la réparation et au choix de produits moins emballés dès l'acte d'achat. Cette tendance se retrouve également en déchèteries, avec des encombrants destinés à l'enfouissement ou à l'incinération bien moins nombreux. »

Quelles sont les pistes d'amélioration possibles ?

« Le déchet alimentaire représente à lui seul un tiers des ordures ménagères. Il est possible de le valoriser simplement par compostage, une technique qui permet de transformer nos épiluchures en terreau pour nos espaces verts. »

Quelle est la prochaine grosse étape ?

« La CoVe regroupe des communes à la typologie très variée, urbaines comme rurales. Le schéma de collecte actuel est homogène et ne s'adapte pas à la densité de population ni aux quantités de déchets produites. L'objectif est d'optimiser les tournées de collecte en 2024 avec la poursuite du déploiement des points d'apport volontaire. »



Aubignan

Une nouvelle salle d'arts martiaux

Encourager le tissu associatif et sportif du village, telle est la vocation du dojo communal aubignanaise. Avec sa structure en bois lamellé-collé certifié « Bois des Alpes », son éclairage naturel par une grande baie vitrée, son bardage en matériau composite naturel et son équipement photovoltaïque, l'équipement répond aux critères environnementaux et énergétiques des bâtiments durables méditerranéens. Outre sa surface de près de 400 m², sa hauteur sous plafond de 7 mètres permet aux clubs d'arts martiaux la pratique des disciplines avec bâtons. Son coût de 1,02 M€ a été subventionné par l'État, la Région, le Département et la CoVe.



Beaumes-de-Venise

Le sentier des Eaux Minérales

Autrefois emprunté par les Balméens pour franchir le plateau des Courens et rallier l'établissement thermal des petites eaux dans le Vallat de Durban, le sentier des eaux minérales accueille désormais les randonneurs plutôt sportifs. D'une longueur d'environ 5,5 km, il permet de découvrir les restanques jadis cultivées, l'oppidum, la nécropole, la Chapelle Saint-Hilaire et le Castellat. C'est l'association Les Courens qui a mené à bien ce projet avec le service Culture et Patrimoine de la CoVe et le service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Vaucluse. Son livret de visite est téléchargeable à l'adresse : www.lescourens.org/balade-patrimoine-n-2

Caromb

Une brigade de gendarmerie mobile

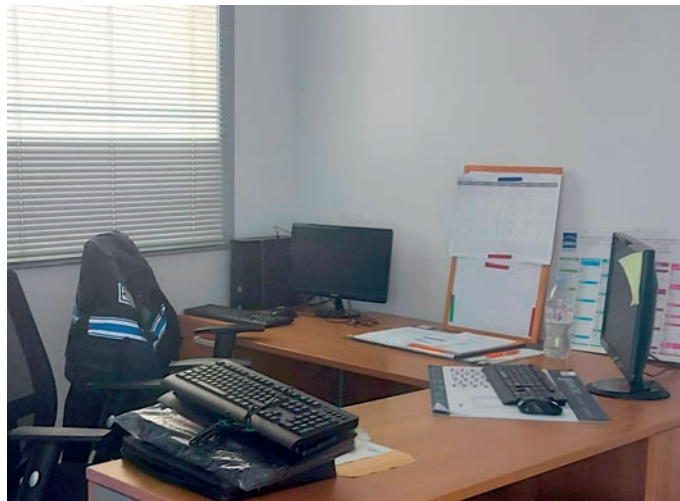
Pour renforcer la présence des forces de l'ordre sur le territoire, en particulier dans les zones rurales et périurbaines, 238 nouvelles brigades de gendarmerie vont être créées en France, dont une à Caromb. C'est grâce au soutien de Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, et du colonel Garence, commandant la gendarmerie du département, que la candidature présentée par la mairie a été retenue. Cette brigade, dite « Brigade Mobile du Mont Ventoux », forte de six gendarmes, couvrira le territoire à l'est et au nord-est de Carpentras, un secteur avec une pression démographique et touristique forte et une exposition certaine aux cambriolages.



Mazan

Un nouveau poste de police municipale

Auparavant proche de la mairie dans des locaux devenus trop exigus, la police municipale mazanaise est désormais installée avenue de l'Europe, dans l'ancienne Caisse d'Épargne, plus spacieuse et fonctionnelle. Le rez-de-chaussée abrite notamment le centre de vidéoprotection urbaine dont le dispositif devrait être prochainement rénové et étendu à la périphérie de Mazan. En cours d'aménagement, le premier étage accueillera une antenne de l'association Rhésio qui lutte contre les violences faites aux femmes.



Malaucène

Une route à vocation économique



La création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire relevant de l'intercommunalité, la CoVe investit à Malaucène 473 000 € TTC pour faciliter l'accès au parc d'activités économiques de la Croix de Florent par le chemin d'Entrevon. De la route départementale D938 jusqu'à la rue des Métiers, les travaux portent notamment sur l'élargissement de la chaussée qui passera de 3,50 m à 6 m, l'ajout d'un réseau de collecte des eaux pluviales pour améliorer les écoulements du secteur, la pose de 2 ralentisseurs pour réduire la vitesse des véhicules, et sur l'enfouissement des réseaux de télécommunication.

Vacqueyras

Reconquête du commerce rural

Planter des commerces dans un village, c'est renforcer son attractivité et améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Avec la création prochaine de locaux commerciaux par la rénovation de bâtiments existants, la commune de Vacqueyras entend répondre à ce double objectif. Ce projet immobilier, mené en vertu des principes du développement durable, est destiné à l'accueil d'une épicerie et d'une pharmacie, ce qui confortera l'accès aux soins des Vacqueyrassiens, notamment des personnes âgées, et devrait inciter les professionnels de santé à s'installer au village, sachant que le pharmacien actuel et l'unique médecin vont bientôt prendre leur retraite.



Janvier

CARPENTRAS

Attention chantiers !

Du 10 janvier au 30 mars

Découvrez les treize premiers chantiers réalisés dans les communes par la CoVe dans le cadre du fonds de concours patrimoine.

Au Forum des patrimoines.
Gratuit. Infos : 04 90 67 69 21



LORIOU-DU-COMTAT

Le grimoire disparu

Vendredi 19 janvier, 17h

À vous, apprentis sorciers, de retrouver le livre des sorts disparu.

Escape game gratuit à la bibliothèque.

Sur réservation au 04 90 12 91 19

MAZAN

Mazan Comedy Show

Samedi 27 janvier, 20h30

3^e édition de ce festival d'humour avec 3 humoristes professionnels, animé par Mickael Bièche et le groupe de musique Osasuna.

À la Boiserie. Tarif : de 6 à 18 €.

Infos : laboiserie-mazan.fr



ST-PIERRE-DE-VASSOLS

Parent'aises musicales

Mercredi 31 janvier, 9h30

Chansons à gestes, comptines, percussions, jeux vocaux pour les tout-petits dès 9 mois. Par la Compagnie Okkio.

À la bibliothèque. Gratuit.

Février

AUBIGNAN

Calligraphie

Samedi 3 février, 15h

Apprenez à tracer des signes au pinceau sur du papier de riz. Dès 6 ans. À la bibliothèque. Gratuit.

Réservation : 04 90 62 71 01

VENASQUE

Chantier géant

Samedi 10 février, 10h

Les enfants imaginent leur ville idéale. Pour les familles.

À la bibliothèque. Gratuit.

BEAUMES-DE-VENISE

Atelier manga

Mercredi 14 février, 16h

Initiez-vous à l'univers du dessin manga.

À la bibliothèque. Gratuit.

Réservation : 04 90 62 95 08

CAROMB

Atelier linogravure

Vendredi 16 février, 17h30

Apprenez à créer des tampons sur gomme et les techniques d'encre. Pour adolescents et adultes.

À la bibliothèque. Gratuit.

Réservation : 04 90 62 60 60

SARRIANS

Cultures d'Asie

Samedi 17 février, 10h-18h

Lectures et ateliers créatifs à la médiathèque dans le cadre des Rencontres des cultures asiatiques du réseau des bibliothèques de la CoVe.



CARPENTRAS

Mosa-récup'

Lundi 26 février, 10h

Crée ta propre mosaïque du Mont Ventoux en matériaux recyclés.

Gratuit. Au Forum des Patrimoines.

Places limitées.

Réservation : 04 90 67 69 21

Mars/Avril

BÉDOIN

Puisette et Fragile

Vendredi 1^{er} mars, 11h

Naissance délicate et poétique d'une amitié. Par la compagnie Paradisiaque.

Jeune public dès 3 ans.

Au centre culturel. Gratuit.

Réservation : 04 90 65 69 72

CARPENTRAS

Visite en langue des signes

Samedi 2 mars, 14h

Une plongée dans l'histoire pour les sourds et malentendants.

Gratuit, places limitées. Rendez-vous au Forum des patrimoines.

Réservation : culture-patrimoine@lacove.fr

MALAUÇÈNE

Constructions légendaires!

Judi 7 mars, 14h30

Imaginez les maisons des légendes provençales avec des kapla. À la médiathèque Michel Brusset.

Gratuit. Infos : 04 90 65 27 20



CARPENTRAS

Les femmes et le sport

Samedi 9 mars, 15h

Jean-François Brun raconte la lente conquête du sport par les femmes en Comtat Venaissin.

Gratuit. Infos : 04 90 67 69 21



MAZAN

Journée d'histoire du Comtat

Samedi 16 mars

7^e journée consacrée au passé de notre territoire, organisée par l'association Culture et patrimoine de Mazan et le groupe archéologique de Carpentras.

À la Boiserie. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Infos : laboiserie-mazan.fr



LORIOU-DU-COMTAT

Le grand rêve pirate

Vendredi 22 mars, 18h30

Contes et musiques par la compagnie KTA. Gratuit. Tout public à partir de 6 ans. À la salle des fêtes.

Infos : 04 90 12 91 19



CRILLON-LE-BRAVE

Concert classique

Dimanche 24 mars

Haydn, Beethoven, Debussy et bien d'autres, par le Trio Koenig composé d'un violon, d'un violoncelle et d'un piano.

En l'église du village.

Infos : infos : 07 67 62 87 00

MALAUÇÈNE

Exposition

Du 8 avril au 6 mai

L'illustratrice Aurore Petit expose 18 compositions sur le thème de « la famille, c'est comme une histoire. »

À la médiathèque Michel Brusset.

Infos : 04 90 65 27 20

Y serez-vous?

MAZAN

Enfin

Samedi 6 avril, 20h30

Soirée gala d'humour avec Gérémy Crédeville et Mickaël Bièche en 1^{re} partie. À la Boiserie. Tarif : 35 €. Infos : laboiserie-mazan.fr

L'AGENDA CULTUREL DE MON AGGLO'



De janvier à mars, découvrez nos 60 animations culturelles et patrimoniales !

Retrouvez la programmation détaillée sur lacove.fr, dans les rubriques « Mon Kiosque » et « l'agenda culturel CoVe ».
L'agenda culturel en version papier est disponible dans tous les offices de tourisme intercommunaux, dans les 15 bibliothèques du réseau et dans toutes vos mairies !



LES MERCREDIS DU FORUM

Ateliers KAPLA® ou LEGO®, c'est tous les mercredis au Forum des patrimoines, pour apprendre les bases de l'architecture tout en s'amusant !

En famille, à partir de 3 ans. Accès libre et gratuit.

Du 10 janvier au 27 mars en période scolaire

© CARPENTRAS, FORUM DES PATRIMOINES

LES FEMMES ET LE SPORT EN COMTAT VENAISSIN

CONFÉRENCE PAR JEAN-FRANÇOIS BRUN

Les sports modernes furent inventés au XIX^e siècle par des hommes et pour des hommes. Nous allons raconter ici l'histoire de la lente et difficile conquête par les sportives, de cette « citadelle masculine ».

Samedi 9 mars à 15 heures

© CARPENTRAS, FORUM DES PATRIMOINES



© Clémence Pollet



RENCONTRES DES CULTURES ASIATIQUES

Le réseau des bibliothèques de la CoVe, le Forum des patrimoines et l'association

Vents d'Asie de Carpentras vous proposent des rencontres éclectiques autour des cultures asiatiques dans le cadre du Nouvel An Lunaire : dessin manga, linogravure, poterie, rencontres littéraires sur tout le territoire !

Semaine festive du 10 au 17 février



© Thomas Bohl

LES PARENT'AISES MUSICALES

Rencontres parents-enfants pour les tout-petits dès 9 mois avec la compagnie Okkio. Chansons à gestes, comptines, percussions, jeux vocaux comme autant de propositions pour accompagner la parentalité et créer du lien dans la vie des familles. Réservations obligatoires auprès des bibliothèques.

Samedi 20 janvier à 10 heures et 11 heures

Mercredi 21 février à 9 h 30 et 10 h 30

Mercredi 20 mars à 9 h 30 et 10 h 30

Samedi 6 avril à 10 heures et 11 heures

© BEAUMES-DE-VENISE, SALLE ROCALINAUD

Mercredi 31 janvier à 9 h 30 et 10 h 30

© SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS, BIBLIOTHÈQUE